



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LIBRES COMME L'ART : APPEL DE PROJETS POUR DES RÉSIDENCES DE CRÉATION EN MILIEU SCOLAIRE

Montréal, le 29 octobre 2010 – Pour une troisième année, le **Conseil des arts de Montréal (CAM)**, la **Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal** et le **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport** par son *Programme de soutien à l'école montréalaise (PSÉM)* invitent les organismes artistiques professionnels montréalais à soumettre des projets artistiques dans le cadre du programme *Libres comme l'art*. Doté d'un budget annuel de 150 000 \$, ce programme accorde un soutien financier pour la réalisation de résidences de création en lien avec les écoles publiques francophones et anglophones de l'île de Montréal desservies par les cinq commissions scolaires de l'île.

Les organismes admissibles peuvent obtenir une aide maximale de 15 000 \$ pour un projet de résidence de création accompagné d'activités d'animation, d'initiation, de sensibilisation et/ou d'encadrement, qui faciliteront son appréciation par le jeune public. Les projets devront se réaliser durant l'année scolaire 2011-2012. Les disciplines artistiques admissibles sont les arts visuels, les arts numériques, le cinéma et la vidéo, la danse, la littérature, les métiers d'art, la musique, les nouvelles pratiques artistiques, les arts du cirque et le théâtre.

L'objectif de *Libres comme l'art* est de mettre aussi en contact des créateurs professionnels avec des jeunes de la région montréalaise pour favoriser leur réussite scolaire. En participant au processus créatif des artistes, les jeunes sont amenés à s'ouvrir à de nouvelles expériences, à appréhender les œuvres et à accroître leur créativité. De leur côté, les artistes alimentent leur travail créatif à travers les rencontres avec les élèves. Le programme prévoit deux volets : préscolaire/primaire et secondaire. Un organisme peut suggérer une école en particulier, mais la décision finale appartient au comité formé des partenaires du programme qui s'assure de la répartition des projets dans l'ensemble des commissions scolaires.

Les projets seront évalués par le CAM en concertation avec la CRÉ de Montréal et le PSÉM en fonction de la qualité, l'originalité et la pertinence du projet de même que le choix du diffuseur partenaire, l'enrichissement artistique apporté aux élèves et la capacité à s'adapter aux contraintes scolaires.

Les organismes ont jusqu'au 15 décembre 2010 pour soumettre un projet. La description du programme et les formulaires sont disponibles sur le site du CAM :

- Critères et normes
www.artsmontreal.org/formulaires/20112012/LCLA-criteresnormes1112.pdf
- Formulaire
www.artsmontreal.org/formulaires/20112012/LCLA-formulaires1112.doc
- Sommaire revenus et dépenses (organismes non subventionnés par le CAM)
www.artsmontreal.org/formulaires/20112012/LCLA-sommairerevdep1112.xls

Pour toute information sur le programme, veuillez contacter Réjane Bougé à rbouge.p@ville.montreal.qc.ca ou au 514 280-2599.

Le Programme de soutien à l'école montréalaise du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a pour mission de soutenir la réussite personnelle et la réussite des apprentissages chez l'ensemble des élèves issus de milieux défavorisés sur l'île de Montréal, en tenant compte de leurs besoins et de leurs ressources, tout en contribuant à la mise en place d'une communauté éducative engagée.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par une approche concertée et d'agir comme interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional.

Partenaire dynamique de la création artistique montréalaise, le Conseil des arts de Montréal soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement. Depuis plus de 50 ans, le Conseil des arts de Montréal contribue par ses actions structurantes au développement de « Montréal, métropole culturelle ».

- 30 -

Source : Conseil des arts de Montréal

Pour information : Christian O'Leary
Directeur des communications et du développement
(514) 280-3991, cell. : 514 941-3994
coleary.p@ville.montreal.qc.ca